



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 24 mai 2011

Agenda

Lundi 30 mai

-15h00 : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE** : « *Le débat intellectuel aujourd'hui en Chine* ».

-17h15 : remise officielle du rapport *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile*, salon Bonnefous.

Lundi 6 juin

-12h30 : réunion de la section Morale et sociologie.

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h00 : **Georges-Henri SOUTOU** : « *Le nouveau système international* ».

-18h00 : remise du Prix Maurice Baumont, Grande salle des séances.

Lundi 13 juin : Pas de séance

Lundi 20 juin

-9h15 : Entretiens académiques : « *L'organisation mondiale de la finance* », Grande salle des séances.

-10h30 : réunion de la section Législation, salle 4.

-15h : **Emmanuel LE ROY LADURIE** : « *Les fluctuations climatiques face à l'histoire* ».

-comité secret.

-réunion de la section Philosophie, salon Dupont-Sommer.

-réunion de la section Histoire et Géographie, salle 3.

Lundi 27 juin

-15h : élection au fauteuil de Maurice Allais (section Économie politique, statistique et finances)

-**Michel PÉBEREAU** : « *La poursuite de la mondialisation : nécessité et contraintes* ».

-comité secret.

Lundi 4 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : élection au fauteuil de Jacques Dupâquier (section Histoire et Géographie).

-**Pierre DELVOLVÉ** : « *Administration et justice* »

-comité secret.

Séance du lundi 23 mai

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 16 mai, le Président **Jean Baechler** a passé la parole à son confrère, **Renaud Denoix de Saint Marc**, membre de la section générale, membre du Conseil constitutionnel, ancien Vice-Président du Conseil d'État, ancien Président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui a fait une communication sur le thème « *Les animaux ont-ils des droits ?* ».

Après avoir rappelé les raisons historiques pour lesquelles d'aucuns ont estimé utile de faire proclamer par l'UNESCO, en 1978, une "déclaration universelle des droits de l'animal", l'orateur a répondu à la question que, selon lui, « *les animaux quels qu'ils soient, des grands mammifères aux insectes ou aux minuscules bestioles marines, n'ont pas de droits. Cela ne veut pas dire* », a-t-il toutefois ajouté, « *que l'homme n'ait pas de devoirs à leur égard. Envers des animaux domestiques, les familiers du foyer, et des animaux dits "de rente", ceux qu'il exploite, l'homme a incontestablement des devoirs que la morale reconnaît dans toutes les civilisations contemporaines. C'est aussi son intérêt : l'éleveur tirera un meilleur profit d'animaux convenablement nourris et bien traités. Ce devoir moral est sanctionné par la loi. [...] Ce devoir s'étend aujourd'hui à l'ensemble des espèces animales et végétales qui constituent notre environnement, reconnu comme "le patrimoine commun des êtres humains". L'homme doit veiller au maintien des équilibres biologiques et écologiques. De nombreuses conventions internationales ont été signées sur ce thème et, depuis une trentaine d'années, notre droit interne s'est considérablement enrichi dans ce domaine.* » Avant de conclure, l'orateur a défendu la pratique de la chasse, non sans avoir souligné qu'elle devait « *être conditionnée par une bonne connaissance du milieu et de la dynamique des populations des différentes espèces de gibier et par l'usage de modes de capture qui ne soient pas inutilement cruels.* » Il a précisé que la chasse permettait « *de suppléer, dans certains cas, à l'insuffisance de la prédation naturelle* », qu'elle contribuait « *à la préservation de milieux naturels extrêmement riches mais qui auraient disparu sous la pression des agriculteurs* » et qu'elle « *préservait des espèces vouées à la disparition par l'effet du progrès de l'agriculture* ».

À l'issue de sa communication, **Renaud Denoix de Saint Marc** a répondu aux questions que lui ont posées ses confrères, **Jean-Robert Pitte**, **Jacques Boré**, **Jean Tulard**, **François Terré**, **Alain Besançon**, **Georges-Henri Soutou**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Pierre Delvolvé** et **Marcel Boiteux**.



Pour une réforme du droit de la responsabilité civile

C'est en présence de **Michèle Alliot-Marie** et de **Pascal Clément**, tous deux anciens gardes des Sceaux, que **François Terré** remettra à **François Molins**, directeur de cabinet de l'actuel garde des Sceaux, son rapport « *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile* », le lundi 30 mai à 17h15, dans le salon Bonnefous.

Dans la presse et sur les ondes

- **Thierry de Montbrial** ; « Dans le G8, il n'y a ni la Chine ni l'Inde », interview sur divers sujets de politique internationale parue dans *Libération* du samedi 21 mai. « *S'il y a une division du travail naturelle entre les deux instances [G8 et G20], c'est celle entre l'économique et le politique. Mais c'est une différence assez artificielle dans un monde globalisé. [...] Dans le G8 il n'y a ni l'Inde, ni la Chine. Si le G8 doit survivre dans l'avenir, ce serait à mon avis en tant qu'instance représentant les membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies mais pas dans la composition actuelle qui représente les vainqueurs de 1945. [...] Dans le monde arabe, la démocratie est peu enracinée. Il faut donc s'attendre à des longues évolutions et surtout à des évolutions différenciées selon les pays. Ces mouvements sont nés principalement d'aspirations, notamment des jeunes qui constituent l'écrasante majorité de ces populations, à bénéficier des libertés élémentaires qui ne sont pas seulement les libertés politiques. [...] Les États-Unis restent de loin la première puissance mondiale, mais aujourd'hui, à la fois pour des raisons de politique intérieure américaine et pour des raisons objectives, ils n'ont plus les moyens d'assurer la gouvernance mondiale, ni même le leadership. C'est une situation très délicate. Nous avons lancé depuis 2008 la World Policy Conference, dont la quatrième édition se tiendra à Vienne en décembre, qui réunit chefs d'État et hautes personnalités internationales afin de réfléchir à ces questions. Le risque que la mondialisation conduise à des situations imprévisibles et catastrophiques est grand. D'où la nécessité de procédures de régulation pour assurer la stabilité structurelle du système international. La stabilité structurelle, cela ne veut pas dire la stabilité totale, l'équilibre des forces, qui sont des notions conservatrices. Il s'agit d'un concept réformiste et d'organiser des changements pour qu'ils puissent avoir lieu tout en évitant les grandes déstabilisations et la perte de contrôle. »*

- **Thierry de Montbrial** a été l'invité en direct du Grand Journal de BFM, émission présentée par Fabrice Lundy, le jeudi 19 mai. Il y a évoqué la nomination d'un nouveau directeur général du FMI et indiqué qu'il semblait acquis, avant l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn, qu'un représentant des pays émergents devrait occuper ce poste. Il a cité plusieurs noms, notamment ceux de l'Indien Montek Singh Ahluwalia et du Turc Kemal Dervis, ancien ministre turc de l'Économie, tout en prenant en compte la possibilité d'une nomination d'un Européen, et il a précisé que la négociation entre Européens, États-Unis et pays émergents pourrait être longue.

- **François d'Orcival** : « La société de délation », dans *Valeurs Actuelles*, n°3885, du 12 au 18 mai. « *Désormais, [...] chacun écoute l'autre en toute impunité ; chacun dénonce l'autre dans l'immense "réseau social" de la communication instantanée. La lettre anonyme, honte des années noires, encombre la Toile dès l'âge où l'on est capable de taper sur un clavier. La vie privée, la vie intime et la pudeur disparaissent. [...] La délation généralisée est destructrice de la société, de ses solidarités, de ses hiérarchies, du respect indispensable au "vivre ensemble". On ne construit rien sur la méfiance de l'autre. Toute construction repose sur la confiance. Benjamin Constant le libéral le disait déjà, à l'issue de la pire période de l'expérience révolutionnaire, en 1797 : "Nul homme n'a droit à la vérité qui nuit aux autres." Procéder autrement, ajoutait-il, ce serait rendre toute vie en société impossible. »*

En bref

- Le mercredi 18 mai, **Marianne Bastid-Bruguière** a donné une longue interview à l'agence de presse Xinhua sur l'évolution de la Chine depuis un siècle. (L'Agence Xinhua est une agence de presse officielle de la République populaire de Chine. Créée en 1931, elle est devenue agence de presse nationale après 1949. Elle a son siège à Pékin. Elle compte 7 000 correspondants, administrateurs et techniciens répartis dans le monde entier.)

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du droit des obligations » se réunira le lundi 30 mai de 10 heures à 17 heures dans le salon Édouard Vuillard. À l'issue de cette dernière réunion, à 17h15, dans le Palais de l'Institut, François Terré présentera son ouvrage *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile* (éd. Dalloz) et il le remettra au représentant du Garde des Sceaux.

- Le groupe de travail que préside **Georges-Henri Soutou** sur « la mondialisation des sciences sociales » se réunira le lundi 30 mai à 10h30 en salle 3.